

Ont-elles besoin de cela, monsieur le président? Elles n'en n'ont que faire. Tout ça, ce sont des tripotages, ce n'est pas comme cela qu'on développe l'industrie minière.

Le député de Timmins m'a dit il y a quelque temps: «Ne parlez plus de la Texas Gulf, à Timmins; elle porte un nouveau nom.» Sous ce nouveau nom, cette société a, je présume, droit maintenant à trois ans d'exonération fiscale. Voilà pourquoi je dis que l'Association des sociétés minières du Canada se paie la tête des Canadiens. Elle ne parle pas des sociétés qui ont vraiment besoin de cette exonération fiscale de trois ans.

Le député qui visiterait la région du lac Elliott découvrirait bientôt qui a profité de cette exemption et comment on exploitait ces ressources qui appartiennent au peuple canadien tout entier, y compris vous et moi. De plus, monsieur le président, nous avons payé ces gens pour ce faire. Comme nous le savons tous, il y a eu des répercussions depuis lors dans les localités où l'on exploite les mines d'or, parmi les collectivités qui ont mis ces régions en valeur par un travail long et pénible.

J'appuie cette subvention, monsieur le président, bien qu'à mon avis elle n'ait jamais servi à grand-chose. Dans ma région, elle atteint de \$4 à \$6 l'once. C'est dire que si nous pouvions élever le prix de l'or à \$46 ou \$47, la situation de toutes les mines d'or serait meilleure qu'elle ne l'est en vertu de ce programme. Les mines pourraient revenir à l'entreprise libre. Ces sociétés peuvent faire d'excellentes affaires comme entreprises libres quand elles veulent, mais, comme toute industrie, elles tiennent à obtenir de l'argent des municipalités et des gouvernements. Elles peuvent, selon ce qui fait leur affaire, se sentir tour à tour très socialistes ou abominablement libres.

M. Martin: La libre entreprise pour les pauvres et le socialisme pour les riches.

M. Peters: Comme le dit le député de Timmins, l'entreprise libre pour les pauvres et le socialisme pour les riches. Rien de plus commode lorsqu'il s'agit de concessions fiscales, et si ces compagnies y peuvent quelque chose, il en sera ainsi de nouveau à l'avenir.

• (4.40 p.m.)

Je prétends que les localités minières ne tiennent pas à voir certains de ces abus continuer; je veux dire les centaines de millions de dollars soutirés des contribuables canadiens pour compenser les exemptions fiscales accordées à des entreprises qui n'en n'ont pas besoin et ne savent même pas qu'en faire.

Bien des travaux de mise en valeur sont abandonnés; les entreprises restent inactives en attendant de profiter d'une nouvelle exemption. Si on ne leur en offre aucune, elles laissent tout à l'abandon, et le ministre le sait. J'éprouve du respect pour lui, surtout pour la façon dont ses confrères et lui ont résolu le problème des charbonnages. Je crois qu'il aura bien des occasions, d'ici un an, de découvrir ce que cela va donner dans l'industrie du charbon, et j'espère que le gouvernement se décidera alors à faire bénéficier l'industrie de l'or d'un programme du même genre, car je suis persuadé que cela pourrait donner des résultats remarquables.

M. le président suppléant: La parole est à l'honorable député de Brandon-Souris.

M. Choquette: Le prochain premier ministre du Manitoba.

L'hon. M. Dinsdale: Nous entendons ici nombre de discours sur de nombreux sujets, en particulier la prophétie que vient de faire le député de Lotbinière. Je ne ferai nul commentaire à cet égard, car après bien des années d'expérience à la Chambre, j'en suis venu à la conclusion qu'il ne vaut guère la peine de faire des prophéties en matière de politique.

Cependant, avant de passer au projet de résolution, je devrais peut-être ajouter un autre mot quant aux propos tenus ici par le député de Lotbinière cet après-midi. Je dois dire que ses vues me paraissent maintenant beaucoup plus larges qu'auparavant au sujet des questions nationales. Jusqu'à récemment, l'étroitesse de ses vues à cet égard tendaient plutôt à diviser qu'à rapprocher. Cet après-midi, toutefois, il s'est relancé en direction du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, et son regard vient même de franchir la barrière formidable du Bouclier canadien, de sorte qu'il a fixé son attention sur la province merveilleuse et productive qu'est le Manitoba.

M. Choquette: Vous serez le prochain premier ministre provincial, je le sais. Mais vous feriez mieux d'être présent à la Chambre, et non absent, comme le député du Yukon.

M. Nielsen: Si le député de Lotbinière veut me promettre qu'il s'absentera de la Chambre pendant un an, je rentrerai chez moi.

M. le président suppléant: Ces arrangements devront être faits à l'extérieur de la Chambre.

L'hon. M. Dinsdale: Ayant commencé mes commentaires sur cette note gaie, je voudrais